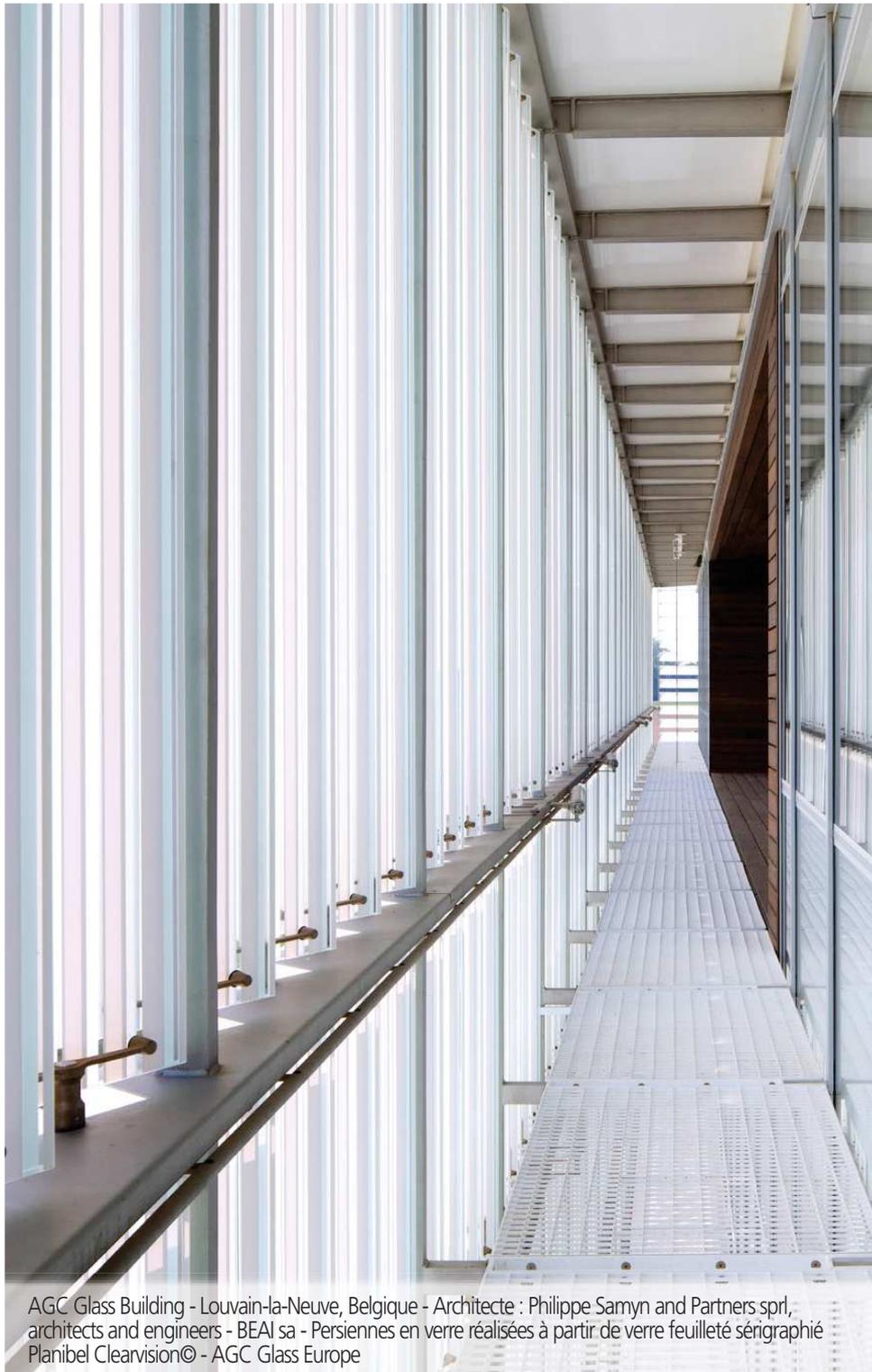




— | —
Le
groupe
AGC

- 1 Présentation et contacts
- 2 AGC et l'Environnement
 - 2.1 Actions d'AGC
 - 2.2 AGC et la philosophie Cradle to Cradle™

— 1 — PRÉSENTATION ET CONTACTS



AGC Glass Building - Louvain-la-Neuve, Belgique - Architecte : Philippe Samyn and Partners sprl,
architects and engineers - BEAI sa - Persiennes en verre réalisées à partir de verre feuilleté sérigraphié
Planibel Clearvision© - AGC Glass Europe

AGC GLASS EUROPE

▼ Brève présentation

AGC Glass Europe est la branche européenne d'AGC Glass, l'un des leaders mondiaux de la fabrication de verre plat. Le groupe AGC comprend 200 entreprises situées dans plus de 30 pays et se concentre sur trois domaines d'activité principaux : le verre, l'électronique et la chimie.

AGC Glass Europe produit, transforme et distribue du verre plat à destination du secteur de la construction (vitrages extérieurs et de décoration intérieure), de l'automobile (verre d'origine et de remplacement) et d'industries spécialisées.

Le Groupe dispose de 15 floats, 6 usines automobiles, un centre de R&D et plus de 100 sites à travers l'Europe, allant de l'Espagne à la Russie, dont un réseau de transformation en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Pologne et en République Tchèque.

Au sein du centre ATC d'AGC, situé au cœur de la Belgique, 50% du budget de R&D est consacré aux produits, solutions et moyens de production durables.

▼ Le réseau de distribution d'AGC

La commercialisation du verre brut en Europe repose actuellement sur un réseau de 12 Centres de Distribution Régionaux et plus de 40 Centres de Distribution Locaux.

Une nouvelle offre de marché sous-tend cette infrastructure logistique au bénéfice des clients qui peuvent faire leur choix parmi une large sélection de produits disponibles (y compris des verres fabriqués dans d'autres pays), commander des livraisons mixtes de différents types de verre dans le même camion et bénéficier de délais de livraison plus courts.

Les Centres de Distribution Locaux livrent quant à eux de plus petites quantités de verre (par piles, qu'il s'agisse de commandes homogènes ou mixtes, et même par feuille) à des transformateurs de verre. Les clients peuvent également bénéficier de services supplémentaires tels que la possibilité d'enlever leurs commandes, et, dans certains centres, de demander que les produits soient découpés et façonnés.

▼ Des experts du verre à votre service

AGC Glass Europe assiste les clients, architectes et bureaux d'études lors de la conception et du traitement du vitrage.

Contactez-nous : contact.france@eu.agc.com.

UNE HISTOIRE DE PIONNIER

▼ Une longue tradition verrière

Au XIXe siècle, la Belgique était le plus important exportateur de verre plat au monde et l'un des principaux fabricants de verre poli. À l'aube du XXe siècle, avec l'aide d'Émile Gobbe, l'ingénieur belge Émile Fourcault développe le premier système mécanique d'étirage vertical du verre, qui influencera l'industrie verrière mondiale en supplantant le soufflage à bouche.

Un mouvement de concentration s'opère alors en Belgique. Il aboutit, en 1961, à la naissance de Glaverbel.

▼ La révolution du verre float

En 1963, Glaverbel s'étend aux Pays-Bas et, en 1965, implante la première usine de float sur le continent européen, à Moustier (Belgique). En 1972, le groupe français BSN (Danone) prend le contrôle de Glaverbel. La mutation vers le procédé "float" entraîne l'arrêt des fours de verre à vitres et conduit l'industrie verrière dans une profonde restructuration. Glaverbel se lance alors dans une politique de diversification dans les activités de transformation du verre.

▼ Du Benelux vers un groupe international

En 1981, BSN se défait de sa branche verre plat. Glaverbel est racheté par Asahi Glass Co. Ltd. (Japon) et se développe en Europe occidentale par investissements, partenariats et acquisition de sociétés. L'élargissement géographique de sa base industrielle et l'investissement dans les produits à haute technologie suivent son entrée en bourse à Bruxelles en 1987.

▼ Pionnier et leader en Europe de l'Est

En 1991, Glaverbel est la première société industrielle occidentale à investir dans l'ex-Tchécoslovaquie en reprenant le producteur national de verre plat, l'actuel AGC Flat Glass Czech. Glaverbel constitue par la suite en Europe centrale un réseau de distribution et de transformation. En 1997, Glaverbel devient le premier verrier occidental à investir en Russie par l'acquisition progressive du leader national, l'actuel AGC Bor Glassworks.

Il y implante un vaste réseau de distribution. En 1998, Glaverbel reprend les opérations européennes en verre plat de PPG Glass Industries, principalement installées en France et en Italie. Enfin, Glaverbel conforte son leadership en Russie par la construction, en 2004, d'un complexe industriel à Klin (production de float, miroirs et verres isolants).

▼ Intégration complète dans AGC

En 2007, dans le cadre de sa réorganisation mondiale, AGC adopte un nom unique pour toutes ses sociétés dans le monde : Glaverbel devient AGC Flat Glass Europe, et en 2010, AGC Glass Europe.

▼ Alliance stratégique avec Interpane

En juillet 2012, AGC et Interpane, fabricant et transformateur de verre allemand de premier plan, ont uni leurs forces afin de mieux servir les clients.



AGC Glass Building - Louvain-la-Neuve, Belgique - Architecte : Philippe Samyn and Partners sprl, architects and engineers - BEAI sa - Persiennes en verre à partir de verre Planibel Clearvision, Thermobel TopN+, Lacobel T. © AGC Glass Europe - Photographe : Marie-Françoise Plissart

AUTRICHE**AGC Interpane**

Tél : +49 39 205 450 440 – Fax : +49 39 205 450 449
igd@interpane.com

BELGIQUE**AGC Glass Europe**

Tél : +32 2 409 30 00 – Fax : +32 2 672 44 62
sales.belux@eu.agc.com

BULGARIE / MACÉDOINE**AGC Flat Glass Bulgaria**

Tél : +359 2 8500 255 – Fax : +359 2 8500 256
bulgaria@eu.agc.com

CROATIE / SLOVÉNIE / BOSNIE-HERZÉGOVINE**AGC Flat Glass Adriatic**

Tél : +385 1 6117 942 – Fax : +385 1 6117 943
adriatic@eu.agc.com

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / SLOVAQUIE**AGC Flat Glass Czech**

Tél : +420 417 50 11 11 – Fax : +420 417 502 121
czech@eu.agc.com

ESTONIE**AGC Flat Glass Baltic**

Tél : +372 66 799 15 – Fax : +372 66 799 16
estonia@eu.agc.com

FINLANDE**AGC Flat Glass Suomi**

Tél : +358 9 43 66 310 – Fax : +358 9 43 66 3111
sales.suomi@eu.agc.com

FRANCE
AGC Glass France SAS

Tél : 0805 20 00 07
contact.france@eu.agc.com

ALLEMAGNE
AGC Interpane

Tél : +49 39 205 450 440 – Fax : +49 39 205 450 449
igd@interpane.com

GRÈCE / MALTE / ALBANIE
AGC Flat Glass Hellas

Tél : +30 210 666 9561 – Fax : +30 210 666 9732
sales.hellas@eu.agc.com

HONGRIE
AGC Glass Hungary

Tél : +36 34 309 505 – Fax : +36 34 309 506
hungary@eu.agc.com

ITALIE
AGC Flat Glass Italia

Tél : +39 02 626 90 110 – Fax : +39 02 65 70 101
development.italia@eu.agc.com

LETTONIE
AGC Flat Glass Baltic

Tél : +371 6 713 93 59 – Fax : +371 6 713 95 49
latvia@eu.agc.com

LITUANIE
AGC Flat Glass Baltic

Tél : +370 37 451 566 – Fax : +370 37 451 757
lithuania@eu.agc.com

PAYS-BAS**AGC Flat Glass Nederland**

Tél : +31 344 67 97 04 – Fax : +31 344 67 96 99
sales.nederland@eu.agc.com

POLOGNE**AGC Flat Glass Polska**

Tél : +48 22 872 02 23 – Fax : +48 22 872 97 60
polska@eu.agc.com

ROUMANIE**AGC Flat Glass Romania**

Tél : +40 318 05 32 61 – Fax : +40 318 05 32 62
romania@eu.agc.com

RUSSIE**AGC Glass Russia**

Tél : +7 495 411 65 65 – Fax : +7 495 411 65 64
sales.russia@eu.agc.com

SERBIE / MONTÉNÉGRO**AGC Flat Glass Jug**

Tél : +381 11 30 96 232 – Fax : +381 11 30 96 232
jug@eu.agc.com

ESPAGNE / PORTUGAL**AGC Flat Glass Ibérica**

Tél : +34 93 46 70760 – Fax : +34 93 46 70770
sales.iberica@eu.agc.com

SUÈDE / NORVÈGE / DANEMARK**AGC Flat Glass Svenska**

Tél : +46 8 768 40 80 – Fax : +46 8 768 40 81
sales.svenska@eu.agc.com

SUISSE

AGC Interpane

Tél : +49 39 205 450 440 – Fax : +49 39 205 450 449
igd@interpane.com

UKRAINE

AGC Flat Glass Ukraine

Tél : +380 44 230 60 16 – Fax : +380 44 498 35 03
sales.ukraine@eu.agc.com

ROYAUME-UNI

AGC Glass UK

Tél : +44 1788 53 53 53 – Fax : +44 1788 56 08 53
sales.uk@eu.agc.com

AUTRES PAYS

AGC Glass Europe

Tél : +32 2 409 30 00 – Fax : +32 2 672 44 62
sales.headquarters@eu.agc.com

AGC Glass Europe a des représentants dans le monde entier.

Voir www.agc-yourglass.com pour d'autres adresses.

— 2 — AGC ET L'ENVIRONNEMENT



AGC Technovation Center - Gosselies, Belgique - Architecte : ASSAR Architects - SunEwat XL

2.1 – Actions d'AGC

L'environnement est l'une des 4 valeurs communes du Groupe AGC et un pilier essentiel de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Le but est d'atteindre le meilleur équilibre entre développement durable et économique.

Notre politique environnementale a un double objectif :

- > développer continuellement de nouveaux produits avec toujours de meilleures performances environnementales durant leur cycle de vie,
- > fabriquer ces produits en utilisant les meilleures technologies afin de minimiser l'impact environnemental lors de leur production.

Aujourd'hui 50% de notre budget R&D est consacré aux produits, solutions et processus de fabrication durables.

Sur ces bases, nous avons développé une approche holistique afin de clairement évaluer notre empreinte écologique. L'Analyse du Cycle de Vie, la mesure de notre empreinte carbone, la certification Cradle to Cradle™ de nos produits, la mise en place d'un Système de Gestion de l'Environnement efficace sont les moyens utilisés pour atteindre une approche environnementale intégrée.

Pour plus d'informations sur l'Environnement chez AGC : www.agc-glass.eu/fr/ et autres sites AGC.

▼ Bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre - (Fabrication de verre float)

AGC Glass France SAS effectue un bilan tous les trois ans des émissions de Gaz à Effet de Serre conformément à *l'article 75 de la loi n°2210-788 du 12 juillet 2010*. Les émissions de GES sont calculées selon la méthodologie publiée par le MDDE, Ministère en charge de l'Environnement.

Les progrès réalisés par l'entreprise en matière d'émissions de GES sont mesurés par rapport à la référence de l'année 2007.

Pour plus d'information : un rapport 2017 est disponible sur le site www.agc-glass.eu/en/sustainability.

▼ Usage de verre recyclé

AGC encourage la pratique du recyclage. Le matériau verrier contient en moyenne un minimum de 30% de verre recyclé provenant de sources sélectionnées. L'utilisation de verre recyclé limite l'emploi des ressources naturelles, réduit la consommation d'énergie nécessaire à la fusion, et par conséquent diminue l'émission de CO₂. A ce jour, AGC n'utilise pas de déchets de construction car ceux-ci sont de qualité trop variable.

▼ Exemples d'actions concrètes

- > Installation croissante de panneaux photovoltaïques sur nos usines, menant à une production totale de 6.380 MWh.
- > Investissement par AGC Interpane Seingbouse (FR) dans un bassin de récupération des eaux de 9.000 m³ et économie annuelle de 10.500 m³ d'eau à Sagunto (ES). Ces actions ont permis une réduction de consommation d'eau dans nos usines de plus de 70% sur base comparable depuis 1998.
- > Acheminement par train du sable et du carbonate de sodium à Bousois (FR) (près de 73% de nos matières premières sont transportées en bateau ou train diminuant le trafic routier d'environ 58.000 camions par an). Dans le même temps, 130.000 tonnes de verre prennent la voie du multimodal (train/camion), signifiant le retrait de 6.500 camions supplémentaires par an de la route.
- > Harmonisation de tous nos certificats Cradle to Cradle™. En utilisant activement les produits Cradle to Cradle™, les projets sont éligibles à l'attribution de points LEED dans plusieurs catégories, ce qui conduit à un meilleur classement de la certification écologique des bâtiments.

▼ COV

Beaucoup de produits verriers entrent dans le champ d'application du [décret n° 2011-321](#) relatif à l'étiquetage obligatoire en France des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils. Sont concernés notamment les miroirs, produits laqués, vitrages isolants ou feuilletés, cloisons, et produits nécessaires à la pose, dans la mesure où ceux-ci sont utilisés en intérieur.

Le niveau d'émission du produit est indiqué par une classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions). Cette information doit être fournie aux consommateurs ou maîtres d'ouvrage pour tous les produits mis sur le marché.



Les classements des produits AGC sont indiqués sur le site www.agc-yourglass.com, dans la rubrique OUTILS / puis COV.

Ni le verre float, trempé ou recuit, clair ou coloré, ni le verre émaillé, ni le verre à couche ne sont concernés par l'affichage du classement en COV.

▼ REACH

Le [règlement REACH n°1907/2006](#) concerne l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables en Europe. Cette législation s'applique à toutes les substances chimiques fabriquées, importées, commercialisées et utilisées telles quelles, dans des mélanges ou des produits. Il incombe à AGC d'informer les utilisateurs de toute mesure de gestion des risques à prendre pour garantir une utilisation sûre du produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

▼ RoHS

La [directive 2011/65/UE du 8 juin 2011](#) est relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Aucun des produits commercialisés par AGC n'est concerné, les vitrages photovoltaïques n'étant pas dans le champ d'application de ce texte.

▼ ACV - Analyse du Cycle de Vie

Cet outil international permet de quantifier de façon standardisée les impacts environnementaux pendant toute la vie d'un produit (de la matière brute à la déconstruction).

L'ACV est le préalable aux démarches et attestations environnementales comme les EPD, FDES, Cradle to Cradle™ et les Certifications BREEAM ou LEED des bâtiments.

Pour mesurer les cycles de vie des produits qui les rendent durables, il est nécessaire de contrôler à travers la chaîne d'approvisionnement :

- > le degré de recyclabilité, la quantité de matière recyclée, l'orientation écologique de l'entreprise, les aspects locaux, la qualité de l'air intérieur, l'impact sur le cycle de vie, la responsabilité sociétale de l'entreprise, le management environnemental.

▼ EPD - Déclaration Environnementale de Produit

Ces déclarations sont établies conformément à [EN 15804](#), [ISO 14044](#) et [ISO 14025](#), et sont disponibles pour la plupart de nos produits.

En France, la base INIES regroupe [les Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires \(FDES\)](#) publiées par AGC.

Les EPD et FDES contiennent notamment la valeur de GES (ou GWP) nécessaire aux évaluations prévues par le Référentiel Energie-Carbone (GWP = potentiel de réchauffement climatique).

▼ Certifications BREEAM et LEED pour les bâtiments durables

Pour les bâtiments, les certifications les plus utilisées en Europe sont BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) et LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

Elles sont utilisées pour classer les bâtiments, notamment en termes d'efficacité d'utilisation de l'énergie, de l'eau ainsi que d'autres ressources, dont il s'agit de minimiser l'impact sur l'environnement y compris en ce qui concerne les déchets et la pollution.

BREEAM est un système d'évaluation dans lequel des crédits sont accordés et pondérés pour chaque catégorie prise en compte (énergie, santé, bien-être, matériaux...).

Le siège social d'AGC Glass Europe inauguré en 2013 à Louvain la Neuve (Belgique), est certifié BREEAM avec un score «Excellent» grâce à l'utilisation de vitrages performants, de panneaux solaires et de la géothermie.

LEED est basée sur une quotation en nombre de points pour chaque catégorie. Il est possible de gagner des points supplémentaires grâce à l'innovation et à la priorité régionale.

HQE - GBC valorise un cadre de vie durable pour les bâtiments tertiaires neufs ou en rénovation. Le référentiel est calé sur les indicateurs du label "E + C~" pour les thèmes Energie et Carbone en France. Il s'appuie sur le contenu des EPD/FDES.

Les produits verriers du groupe AGC facilitent les certifications Breeam, Leed et HQE en permettant à ses clients d'améliorer le classement de leurs projets.

Pour plus d'informations : www.agc-glass.eu

2.2 – AGC et la philosophie Cradle to Cradle™

Ce sont le chimiste allemand Michael Braungart et l'architecte américain William McDonough qui ont imaginé le concept Cradle to Cradle Certified™.

Ensemble, ils ont élaboré un programme appelé MBDC (McDonough Braungart Design Chemistry), incitant le monde des entreprises, les autorités, les universités, les constructeurs et les concepteurs à concevoir plus intelligemment les produits, les bâtiments et les maisons, par une utilisation optimale des processus de production contribuant à la préservation de l'environnement (par exemple, la production d'énergie et la diminution de la pollution de l'air).

La philosophie Cradle to Cradle Certified™ imagine un monde sans contraintes liées aux ressources :

- > le concept de déchet n'existe plus - les ressources peuvent être réutilisées indéfiniment ;
- > tous les matériaux sont sûrs et sains car ils ont été conçus avec les bons ingrédients ;
- > le carbone n'est plus la principale préoccupation car les processus sont alimentés par des énergies propres et renouvelables.

Cette philosophie est conforme à l'approche Going Green d'AGC, le premier fabricant de verre européen à proposer une large gamme de produits portant le label Cradle to Cradle Certified™.

Cradle to Cradle Certified™ est décerné par le Cradle to Cradle Products Innovation Institute.

Plus de 60% des produits certifiés Cradle to Cradle Certified™ sont destinés à la construction et à l'aménagement intérieur (carrelage, vitrage, mobilier, etc.). Le programme Cradle to Cradle Certified™ est reconnu au niveau international car les produits certifiés proviennent de leaders du marché mondial et le nombre d'initiatives de plates-formes Cradle to Cradle Certified™ en Europe ne cesse d'augmenter.

▼ Notre engagement en faveur du Cradle to Cradle™

Alors que de nombreuses certifications concernent un aspect particulier du produit, le référentiel Cradle to Cradle Certified™ prend en compte cinq catégories liées à la santé et à la préservation de l'environnement. Pour obtenir le label, un produit doit répondre à des règles strictes dans les cinq catégories. AGC surpasse les exigences de base dans chacune de ces catégories.

- > Matériaux sains.
- > Utilisation des matériaux recyclés.
- > Énergie renouvelable.
- > Bonne gestion de l'eau.
- > Équité sociale.

▼ La valeur ajoutée des produits Cradle to Cradle Certified™

La certification LEED Version 4 pour les nouvelles constructions, accorde des points aux produits Cradle to Cradle Certified™. D'autres points peuvent être attribués, par projet LEED, dans les domaines "Énergie et Atmosphère" "Qualité de l'air intérieur" ou "Conception innovante". Ce crédit encourage les équipes de projet à choisir des «produits et matériaux plus sains» afin de minimiser l'utilisation et la production de substances nocives. Ainsi, en utilisant les produits Cradle to Cradle Certified™ d'AGC, les architectes et entrepreneurs sont susceptibles de gagner plus de points.

AGC a obtenu la certification Cradle to Cradle Certified™ Gold pour la gamme de produits suivante :

- > verre imprimés en relief Imagin.

AGC a obtenu la certification Cradle to Cradle Certified™ Silver pour les gammes de produits suivantes :

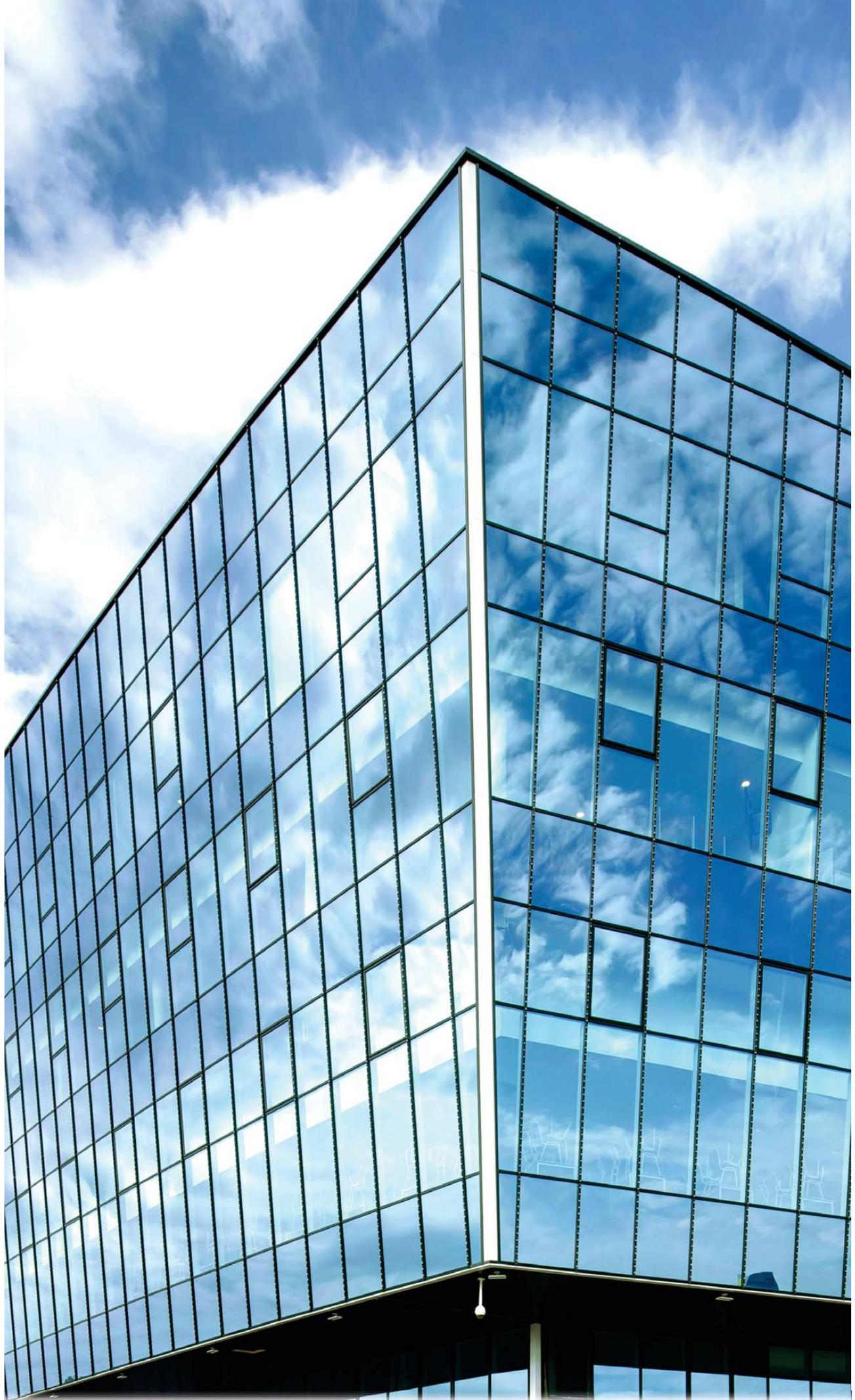
- > produits verriers float Planibel,
- > produits verriers à couche magnétron Stopray et ipasol,
- > verres laqués Lacobel et Lacobel T, Matelac et Matelac T, et verre dépoli Matelux.

AGC a obtenu la certification Cradle to Cradle Certified™
Bronze pour les gammes de produits suivantes :

- > miroir Mirox MNGE,
- > verres feuilletés Stratobel et Stratophone,
- > vitrage isolant Thermobel.

▼ **Il existe 5 niveaux de certification :**

Basic, Bronze, Silver, Gold et Platinum.™



Ghelamco Arena - Ghent, Belgique - Architecte : Bontick - Stopray Ultra-50 on Clearvision